

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION  
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0979 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :  
*The French Committee for Accreditation certifies that :*

**ABC CONTROL**  
**19 rue des quatre ormeaux**  
**59290 WASQUEHAL**

**SIREN : 540084837**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**  
*fulfils the requirements of the standard :*  
et aux règles d'application du Cofrac  
*and Cofrac rules of application*  
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

*A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.*

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

**SERVICES / SERVICES**

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

**3-0979-1 Rév. 5**

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.  
*and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/09/2016**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/08/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

La Directrice de Section,  
*The Section Director,*

**Carole TOUSSAINT**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0979 Rév. 4. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0979 Rév. 4.*  
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
---

## ANNEXE TECHNIQUE

### N° 3-0979-1 Rév. 5

Organisme d'inspection accrédité :

**ABC CONTROL**  
 19 rue des quatre ormeaux  
 59290 WASQUEHAL

PORTEE D'ACCREDITATION	
N° 16 - SERVICES	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
<b>16.1 - Tourisme</b>	
<b>16.1.1 - Inspections relatives au classement des hébergements touristiques marchands</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inspection des hotels de tourisme ne nécessitant pas de visite mystère (de catégorie 1* à 3*)</li> <li>➤ Inspections des terrains de camping (de catégorie "aire naturelle" et 1* à 5*)</li> </ul>	<p>Code du tourisme Livre troisième - Titres I, II et III            Loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives            Loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques            Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques</p> <p>Décret n°2009-1652 du 23 décembre 2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques</p> <p>Décret n°2010-759 du 06 juillet 2010 portant diverses dispositions relatives au tourisme</p> <p>Arrêté du 23 décembre 2009 modifié fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes</p> <p>Guide de contrôle du tableau de classement hôtelier</p> <p>Arrêté du 6 juillet 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des terrains de camping</p> <p>Décret n°2014-139 du 17 février 2014 relatif au classement des terrains de camping en catégorie "aire naturelle"</p> <p>Arrêté du 17 février 2014 relatif aux prérequis au classement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs</p> <p>Arrêté du 17 février 2014 relatif aux normes et à la procédure de classement des terrains de camping en catégorie aire naturelle</p> <p>Guide de contrôle du tableau de classement des terrains de camping</p>

➤ Inspections des meublés de tourisme	Arrêté du 2 août 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme Guide de contrôle du tableau de classement des meublés de tourisme
---------------------------------------	---

Accréditation Non Valide

## Section Inspection

<b>Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée</b>
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
Agence de Wasquehal	19 rue des quatre ormeaux 59290 WASQUEHAL	06 51 72 90 14	

Date de prise d'effet : **01/09/2016**

Le Responsable d'Accréditation Pilote  
*The Pilot Accreditation Manager*

**Laurent SCHNEIDER**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0979 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS  
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)